TELEFILM CANADA

Déclaration du distributeur

Programme de production – *Projets dont le devis total est de 3,5 M$ ou plus*

Titre du Projet : _____

Société de distribution (le Distributeur) : _____

Adresse du Distributeur : _____

Site Web du Distributeur : _____

Personne-ressource : _____

Téléphone : _____

Le Distributeur déclare et garantit par les présentes que :

- Il est une société détenue et contrôlée par des Canadiens, au sens des articles 26 à 28 de la Loi sur Investissement Canada;
- Son siège social est situé au Canada et il exerce ses activités au Canada;
- Il détient ou s'engage contractuellement à acquérir tous les droits de distribution canadiens pertinents pour le Projet;
- Il possède la capacité organisationnelle, l'expérience et la stabilité financière nécessaires pour mettre en œuvre le plan de mise en marché proposé pour le Projet, conformément à l'annexe des principes directeurs du Programme de production.

Expérience pertinente du Distributeur sur le territoire canadien (les sorties les plus récentes en premier, pour les cinq dernières années seulement – maximum de cinq projets)

Titre	Genre	Plateforme	Droits détenus par le Distributeur	Marché linguistique	Date de sortie	Recettes-guichet (s'il y a lieu)

*****Remarque : Téléfilm peut demander des renseignements supplémentaires afin de confirmer l'admissibilité du distributeur. L'admissibilité est évaluée dans le contexte de chaque demande de production. L'admissibilité d'un distributeur à l'égard d'une demande ne garantit pas son admissibilité à l'égard de toute autre demande de production.**

Signature : _____

Nom du représentant du Distributeur : _____

Titre : _____

Date : _____